

Un maître-nageur APE

(temps plein, CDD 6 mois éventuellement renouvelable)

En tant que maître-nageur, vous serez responsable de la surveillance et de la sécurité des baigneurs. Vos missions principales seront les suivantes :

- Surveiller attentivement les piscines et les zones environnantes pour assurer la sécurité des baigneurs.
- Répondre rapidement et efficacement aux situations d'urgence et fournir les premiers secours si nécessaires.
- Assurer le respect des règles de sécurité de la piscine.
- Maintenir la propreté et l'ordre dans les zones de baignade et les vestiaires.
- Collaborer avec l'équipe pour organiser des événements et des programmes aquatiques spéciaux.

En plus de ces missions principales, le maître-nageur aura en charge diverses tâches techniques liées à sa fonction (entretien et désinfection complets et du bassin et de ses abords, en ce compris le nettoyage des sterputs, le placement des lignes d'eau, le levage des volets, ...)

Lors des week-ends de compétition, il veillera à assurer une présence de l'administration dans le bâtiment ainsi qu'une assistance aux clubs afin de garantir un déroulement optimal de la compétition (placer les plaques de retournement, les plots de départ si besoin, vérifier des plots de départ côté grand bassin, ...).

PROFIL

- » **Etre titulaire, au minimum, du diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (CESDD) ;**
- » Etre titulaire et en ordre de formation pour le BSSA.
- » Disposer du permis de conduire B.
- » Etre capable de travailler en équipe.
- » Etre flexible au niveau des horaires.
- » Bonne présentation et avoir des qualités et des capacités à l'accueil du public.
- » Etre de conduite irréprochable - jouir de ses droits civils et politiques (Casier judiciaire vierge).

OFFRE

- » Rémunération dans l'échelle barémique D2 ;
- » Deuxième pilier des pensions pour le personnel contractuel ;
- » Droit à un pécule de vacances et allocation de fin d'année ;
- » Remboursement 100% des titres de transports en commun ;
- » Remboursement des frais de déplacement imposés par le service ;
- » Quota de congé annuel attractif et récupération des jours fériés qui tombent le week-end ;
- » Avantages liés au service social de la ville ;
- » Ancienneté valorisable (dans le secteur privé, max. 6 ans à condition que ces services soient en rapport direct avec la fonction à exercer à l'administration et, dans le secteur public, toute l'ancienneté).

INTÉRESSÉ(E) ?

La candidature (CV + lettre de motivation + extrait de casier judiciaire Modèle 2 - art. 596.2 du code d'instruction criminelle), accompagnée obligatoirement de la copie des titres ou diplômes requis et du BSSA, doit être transmise, pour le **22 mars 2024** au plus tard, par mail à l'adresse rh@seraing.be

Si la candidature est considérée comme recevable, vous serez convié(e), ultérieurement, afin de participer à une entrevue.

Pour tout renseignement lié à la **procédure de recrutement** : Cellule RH 04.330.83.66